



Etablissement Public Foncier
de Grand Est

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 02 MARS 2022

Délibération N°22/017

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
AVENANT A UNE CONVENTION DE PROJET
VAUCOULEURS - Ilot des Ecuries - Revitalisation du centre-bourg
ME10A014700- Avenant n°1**

Le conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'État,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la commune de Vaucouleurs souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière de l'îlot des Ecuries situé sur son territoire communal, ainsi que la réalisation d'études et de travaux de pré-aménagement, en vue de sa revitalisation,

Sur proposition du Président,

- approuve l'avenant n°1 à la convention en date du 15/03/2021 à passer avec la commune de Vaucouleurs annexée à la présente délibération, portant sur la modification du projet (implantation d'un équipement public, éventuellement complété par une placette et des aménagements urbanistiques et paysagers), sur la modification du périmètre avec la suppression de la parcelle AC n°647 portant ainsi la superficie totale du site de 11 a 46 ca à 10 a 12 ca et sur la modification de l'enveloppe foncière globale désormais fixée à 180 000 € HT (initialement fixée à 280 000 € HT),
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Vaucouleurs ledit avenant,
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions dudit avenant.

VU ET APPROUVE

Le **14 MARS 2022**

La Préfète de Région,

Pour la Préfète et par délégation
**Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes**

Le Président du Conseil d'Administration,

Antony CAPS

Blaise GOURTAY